

La sottise criminelle de l'Éducation nationale

Article rédigé par *Marion Duvauchel*, le 02 novembre 2020

Le 30 octobre, sur la chaîne BFMTV, on pouvait lire dans les petites annonces écrites en « bas de page » et qui tournent en boucle pendant que le journaliste présente son affaire que l'Éducation Nationale impose aux enseignants une séquence sur la liberté d'expression. À qui et à quels niveaux, cela n'était pas précisé. Aux professeurs d'histoire, j'imagine...

Cette décision ne fait que refléter la criminelle sottise des Diafoirus de l'Éducation qui laissent l'actualité gouverner nos programmes : sottise criminelle pour les intelligences et dévastatrice de la paix des esprits.

Il faut soutenir l'Évêque de Toulouse : le droit au blasphème n'est en aucun cas une forme de liberté. Car premier précepte, il n'est de liberté véritable que dans le bien ; et second précepte : le gouvernement de soi passe par le gouvernement de sa parole.

La position de Mgr Le Gall a déchaîné comme il se doit les réactions tellement prévisibles des laïcards qui se croient des voltairiens épris de libertés et qui ne sont que des sots.

Après le meurtre odieux du professeur d'histoire de Conflans-Sainte-Honorine, le recteur de la mosquée de Paris) en appelait aux musulmans, à leur réveil contre l'islamisme radical. Une autre personnalité musulmane, après avoir demandé à ne pas utiliser les caricatures de Mahomet dans les écoles, s'est rétractée et a répondu avec beaucoup d'intelligence que face au droit au blasphème, il fallait revendiquer le devoir du silence. Plus basique et sans grand intérêt, le traditionnel discours du recteur de la mosquée de Lyon : le vilain tchéchène n'est pas représentatif de l'islam, religion de paix et de tolérance, comme on peut le constater dans l'histoire de l'islamisation des peuples.

Ce torchon qu'est le journal *Charlie hebdo*, a l'habitude de caricatures tout aussi ignobles envers l'Église catholique. Si, bien sûr que cela offusquait les chrétiens, mais ils avaient adopté le devoir d'ignorer la bêtise, l'ignorance crasse en matière de culture religieuse, et l'absence de déontologie. Position que ce responsable musulman a invité à adopter.

Il y a caricature et caricature. Qu'est-ce qui peut définir une caricature acceptable d'une autre ? L'intention, ou si l'on préfère, l'intentionnalité. Les caricatures de *Charlie Hebdo* ont une seule et unique intention : provoquer, blesser. Elles blasphèment l'intelligence et le talent, elles blasphèment l'art du dessin, elles blasphèment la puissance d'expression donnée à l'homme, pour le bien.

En insistant sur le fait que la France continuerait de caricaturer, le président de la République, ce petit dictateur donné aux Français par la finance, a perdu une occasion de se taire. Il ne convenait pas de trouver la moindre circonstance atténuante à un crime ignoble. L'intention du professeur était, de manière éclatante, louable. Il n'empêche, le dispositif choisi était tragiquement inadéquat et l'idée de la liberté qu'il impliquait terriblement insuffisante. Ce professeur d'histoire a été victime de la sottise idéologique qui martèle les esprits et les rends conformes à des idées mauvaises.

La défense des libertés est une chose : la notion de liberté en est une autre. L'enseignement sur ces questions difficiles requiert une formation, du temps, de la patience et un présupposé clair dans l'esprit de l'enseignant : il n'y a de liberté véritable que dans le bien, dans la justice et dans le respect.

La liberté est une des notions qui figurent au programme d'enseignement de philosophie en terminale, ou du moins qui y figurait avant la dévastatrice réforme de J.M. Blanquer. Tous les manuels, même les plus médiocres, même les plus marqués idéologiquement, et tous les enseignants de philosophie correctement formés commencent par déraciner de l'esprit de leurs élèves l'idée que la liberté consiste à faire ce qui me plaît quand il me plaît et que cette liberté sacro-sainte s'arrête là où commence celle de mon voisin. Cette phrase ridicule, sortie de Dieu sait quel mauvaise sagesse gnomique est à peine digne des discussions du café du Commerce, fermés pour cause de confinement. Même au *café de l'Odéon* ou *chez Dédé* on sait que ce qui commence avec la liberté de mon voisin de faire ce qui l'arrange, c'est la violence. La médiation que l'on a l'habitude d'introduire dans ces litiges, cela s'appelle la « Loi ». Le droit si l'on préfère.

La liberté ne se conçoit pas en dehors d'une relation de justice et de bonté. Dans le monde hébraïque, justice et fidélité ne se désolidarisent pas l'une de l'autre. Il n'y a de justice qu'en Dieu, dans la fidélité à Sa Parole. Car cela seul garantit la justice relationnelle, qui importe infiniment plus que la liberté entendue comme le droit de provoquer celui qu'on n'aime pas, et l'outrecuidance de prétendre que ce sera sans conséquence et en toute impunité. Chez ces Anciens qui sont la jeunesse du monde, la liberté ne se conçoit pas en dehors du Bien, du Bien en soi si l'on est platonicien, du Bien de la cité si l'on préfère Aristote et de l'acte bon, si l'on est thomiste.

Parce que la parole est aussi un agir, il y a une parole juste, une parole propre (celle qui vient de nous et qui n'est pas l'éternel ressassement du discours ambiant), et il y a la parole bonne, celle qui nourrit, console, interroge, éveille, taquine aussi, détend et fait rire.

Si les gens de Charlie Hebdo tiennent tant à faire progresser le monde musulman, qu'ils commencent par se former à l'histoire de l'islam. Qui oserait prétendre que ces caricatures ignobles ont la moindre puissance éducatrice ?

Le blasphème est un mésusage de la parole. Le fait qu'on l'ait autorisé dans la loi à compter de 1881 ne signifie rien d'autre que la sottise et l'égarement de législateurs à la formation philosophique insuffisante, et de surcroît apostats de la religion dans laquelle on apprenait encore ces choses basiques, qui sont au fondement de ce qu'on appelle la « morale », ou si l'on préfère, moins *vintage* « l'éthique ».

Notre société sans éthique prétend de surcroît imposer ce code déshonorant à ses enfants. Depuis trente ans, privés des ressorts que donnaient un catéchisme un peu raide mais efficace, une éducation fondée sur quelques solides vertus chrétiennes, et surtout une foi vive transmise par des parents nourris de cette justice et de cette fidélité, les enfants de France n'ont plus aucune capacité à rejeter ces idéologies pernicieuses.

Élevés dans une morale étroite mais intériorisée, dans une religion qui ne cesse de revendiquer son droit à la différence, et qui a imposé à la France ses lois, ses impératifs, ses exigences, les enfants de l'islam, eux, ce code déshonorant, ils le refusent. Ceux qui l'acceptent le font rarement pour des raisons autres que l'ambition sociale. Justice et fidélité ne sont pas les maîtres mots de l'islam. Les maîtres mots de l'islam, ce sont : Soumission de tous à la loi de Mahomet. Et si vous refusez, quand on sera en mesure de le faire, on vous mettra sous le régime de la *Dhimma* et on tuera ceux qui refusent de se convertir.

J'invite les enseignants, contraints sans aucune consultation à construire une séquence sur la liberté d'expression, à ne pas utiliser les caricatures de Mahomet.

Non pas pour des raisons de sécurité, non pas par lâcheté, mais parce que cela ne servirait pas la liberté véritable, qui est un affranchissement. Il faut demander que soient abrogés ces cours de citoyenneté qui ont

remplacé le catéchisme du temps que nous étions encore chrétiens. Ils sont de la vulgaire propagande des valeurs athées de la République.

Soljenitsyne plaidait de son vivant pour le droit que nous avons de ne pas voir polluer nos âmes immortelles de ragots et de nouvelles inutiles. Les caricatures de Mahomet contribuent à cette pollution.